

Fiche de mandat

Intitulé : mandat jeunesse cantonale

Période estimée : 1.9.2024 au 31.8.2026

Diagnostic / constat(s) / problématique(s) :

1. Participation à la taskforce pour les vocations et le recrutement.
2. Recrutement et coaching des animateurs·trices d'Eglise au niveau de la jeunesse.
3. Soutien et surveillance des manifestations et événements (BREF 24, Journée cantonale jeunesse, WeGo - week-end gospel).
4. Accompagnement des projets débutés, suivis en région (pôles et liens).
5. Reprise des autres tâches non-pérennes du poste de responsable cantonal jeunesse.

Organismes /entités / catégories de collaborateurs concernés : SFA

Finalité du projet : accompagner la réorganisation de SFA, soutenir l'éclosion des pôles, les groupes jeunesse dans les régions, tout en participant à la promotion des métiers d'église.

Objectifs (SMART)

Définition	Critères d'atteinte mesurables
1. Chaque région a pu solliciter un accompagnement/coaching pour mettre en place un pôle jeunesse. Une plateforme de ressource en ligne pour le parcours est mise en place.	Le nombre de région qui entre dans le dispositif jeunesse avec un parcours 3D et la mise en place d'un pôle jeunesse. Ce processus est documenté chaque année.
2. Le Festival BREF (romand) et les événements jeunesse cantonaux sont organisés pour et par les jeunes, coaché par le responsable cantonal.	Des équipes de jeunes suscitent, planifient et mettent en œuvre des événements jeunesse cantonaux et le BREF. Nombre de jeunes par équipe. Nombre de participants aux événements.
3. La taskforce pour les vocations et le recrutement bénéficie de la participation et des compétences du responsables cantonal jeunesse.	Voir les critères de la taskforce (à venir)

Comité de pilotage	xx jours / personne	Qui
	4 x 2h. / an	CS/MB
		Jeunesse/resp. de groupe
		Membre de la plateforme J.
Total j/p		
Co-équipiers-ères (personnes travaillant pour le projet mais ne faisant pas partie du comité de pilotage)		Team SFA cantonal. Plateforme jeunesse cantonale.
Coûts estimés	Quoi	Combien
	50% EPT	Intégré au budget SFA cantonal.
Total j/p		

Etapas de déroulement du projet :

Rapport de mi-mandat, évaluation générale après 2 ans.

Bénéfices / avantages du projet pour l'EERV à son issue

1. L'érosion de la jeunesse en EERV est ralentie. La dynamique jeunesse renoue peut-être même avec une certaine croissance.
2. Des professionnels sont accompagnés, formés, acquièrent des compétences utiles aux défis d'intégrer la dynamique jeunesse dans l'EERV.
3. La dynamique SFA bénéficie du savoir-faire construit entre 2017 et 2024, ainsi que des événements cantonaux pour rassembler les jeunes et former les Jacks.
4. L'EERV se donne les moyens d'attirer l'attention des jeunes en tant qu'employeur potentiel.

Perspectives / évolutions post projet / liens avec d'autres projets ?

1. Liens avec le poste de responsable cantonal jeunesse.
2. Liens avec la dynamique cantonale SFA.
3. La création de pôles autres que familleS et jeunesse dans les régions (formation, TES, théologie, culture, solidarité etc.).

Risques menaçant le déroulement ou le succès du projet	gérable	fatal
1. Si les régions ne parviennent pas à repourvoir leurs postes jeunesse.		X
2. Si la faculté de théologie et l'EERV ne sont pas prêtes à concéder les changements nécessaires pour offrir des conditions de formation et de travail qui suscitent intérêt et motivation.	X	
3. Si la lenteur de l'EERV dans ses réformes ne permet pas d'atteindre les objectifs au terme du mandat.		X
4. Si les tâches actuellement portées par le responsable jeunesse cantonal qu'il faudra abandonner pour porter ces nouveaux objectifs ne sont pas clairement identifiés.	X	
5. Les projets d'événements cantonaux et romands se préparant parfois plus d'un an à l'avance, le rythme d'un mandat de 2 ans risque de ne pas correspondre. Par exemple avec un début du mandat au 1 ^{er} septembre 2024 pour un festival en novembre, c'est beaucoup trop court.	X	